

Normandie

À 15 ans, leur plaidoirie a tapé dans le mille

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | samedi 8 avril 2017

518 mots



Alice Gallot et Anna Frydlander ont remporté le premier concours de plaidoiries des collégiens. - Crédit Ouest-France

Alice Gallot et Anna Frydlander ont remporté le concours de plaidoiries des collégiens, organisé par le Mémorial de Caen, hier.

Profil

2013. Rencontre en 6^e au collège Jean-de-la-Varende à Creully.

2017. Remportent le concours de plaidoiries organisé par le Mémorial de Caen.

Après les avocats, les élèves avocats et les lycéens, les collégiens étaient conviés à leur tour à défendre les Droits de l'Homme au Mémorial de Caen, hier. Tous les établissements publics et privés du département étaient invités à participer à ce concours de plaidoiries.

Le comité de sélection a visionné une soixantaine de vidéos avant de retenir vingt candidatures. Les collégiens avaient la possibilité de défendre leur cause seuls ou en binôme. Au total, 30 élèves ont concouru pour cette première édition.

Le jury a attribué le 1^{er} prix à deux élèves de 3^e du collège Jean-de-la-Varende, de Creully : Alice Gallot et Anna Frydlander, 15 ans. Les deux copines ont choisi de dénoncer les inégalités hommes-femmes. Leur prestation, alternant humour et gravité, a tapé dans le mille. Vêtue d'un costume cravate et cigare en main (éteint bien sûr), Alice a pris les traits et les mots d'un cadre d'entreprise, enfilant les clichés machistes, tandis qu'Anna, d'un air candide, remettait les choses à leur place.

« **C'est notre prof de français qui nous a coachées** », sourient les deux collégiennes. Leur amitié, née il y a quatre ans à l'entrée en 6^e, a grandement facilité les choses. « **On a travaillé quatre heures au collège et on est souvent allées l'une chez l'autre.** » Quelques conseils des copains du club de théâtre leur ont permis de mettre au point la mise en scène qui a fait la différence. « **Les premières secondes ont été difficiles, admet Alice. Mais dès que le trac a été vaincu, on s'est éclatées.** »

Malgré ce premier succès convaincant, aucune des deux ne souhaite faire carrière dans la justice. « **Je me vois plutôt dans le domaine artistique** », confie Anna. « **Moi, j'aimerais travailler dans la chimie cosmétique** », assure Alice. En revanche, elles n'excluent pas la possibilité de participer l'année prochaine au concours des lycéens.

Pour les organisateurs, la satisfaction est à son comble. La prochaine édition devrait être ouverte à tous les collèges de France.

1^{er} prix : Alice Gallot et Anna Frydlander (collège Jean de la Varende à Creully) ; 2^e prix : Pierre Cisar, collège (Saint-Joseph à Caen) ; 3^e prix : Donia Machghoul et Yassin Bouyadmarane (collège Mandela à Hérouville-Saint-Clair).

Jean-Philippe GAUTIER.